

PAPI 3 DU BASSIN VERSANT DU VIDOURLE

Comité d'Agrément Rhône Méditerranée
24 novembre 2023



SOMMAIRE

- 01. PRÉSENTATION DU TERRITOIRE**
- 02. PRÉSENTATION DU PAPI 3 VIDOURLE**
- 03. STRATÉGIE DU PAPI 3 VIDOURLE**
- 04. PROGRAMME D' ACTIONS DU PAPI 3 VIDOURLE**

PRÉSENTATION DU TERRITOIRE



Territoire du PAPI et risques
Historique de gestion du risque inondation
Bilan des précédents PAPI

.01

TERRITOIRE DU PAPI ET RISQUES

- ✓ Le périmètre du PAPI correspond au **bassin versant du Vidourle**
- ✓ Communes concernées par l'étude : **95 communes** dans 2 départements (Gard/Hérault) et 10 EPCI
- ✓ Près de 140 156 habitants
- ✓ Aléas :
 - ✓ Débordement de cours d'eau
 - ✓ Risque littoral (pas de la compétence de l'EPTB)
 - ✓ Ruissellement pluvial (hors réseau enterré)
- ✓ **Vidourle :**
 - ✓ Bassin versant de 800 km²
 - ✓ Fleuve connu pour la soudaineté et la violence de ses crues (« Vidourlades »)

Crues historiques majeures :

1907, 1933, 1958, 1994, 1995, 1996, 2001, 2002, 2003, 2014



LA GEMAPI, UNE VISION À L'ÉCHELLE DU BASSIN VERSANT

- ✓ Transfert de la compétence Gémapi 8 EPCI sur 10 (couverture de l'ensemble du Vidourle)
- ✓ Délégation de 2 EPCI à cheval sur plusieurs bassins (Pays de l'Or, Grand Pic Saint Loup)
- ✓ Solidarité sur les ouvrages d'intérêt commun (barrages, digues de 1^{er} rang, peigne à embâcles, bassin de rétention de Garonnette)
- ✓ Solidarité partielle sur les protections locales (digues de 2nd rang)



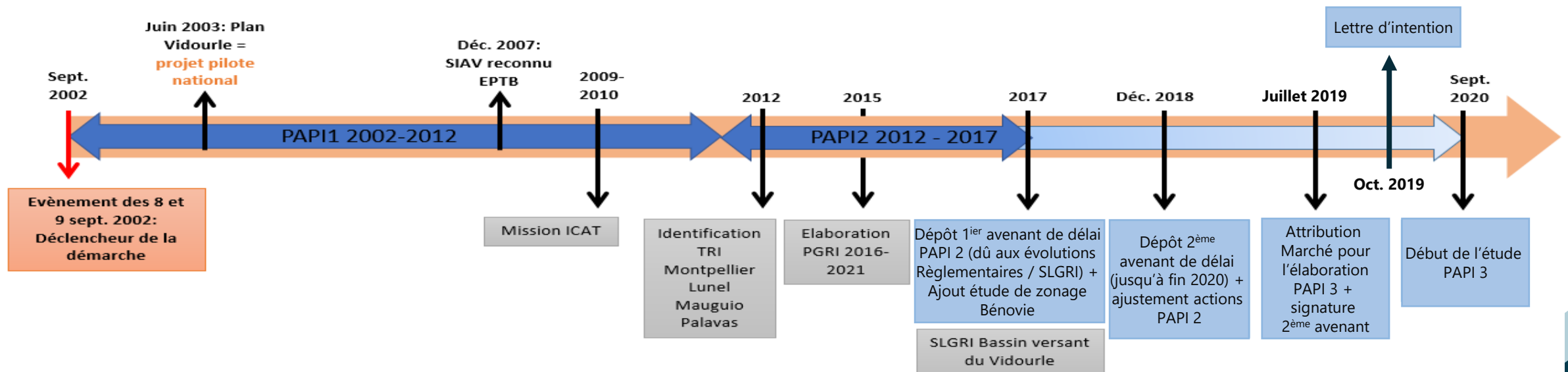
Peigne à embâcles février 2009

HISTORIQUE DE GESTION DU RISQUE INONDATION

Suite aux inondations notables de 2002 : élaboration de PAPI sur le bassin versant du Vidourle

- ✓ **PAPI 1 2003-2011** qualifié de « projet pilote » par le Ministère de l'Écologie et du Développement Durable
- ✓ **PAPI 2 2012-2017** avec 2 avenants (finalisation des projets jusqu'à fin 2020 et préparation du **PAPI 3**)

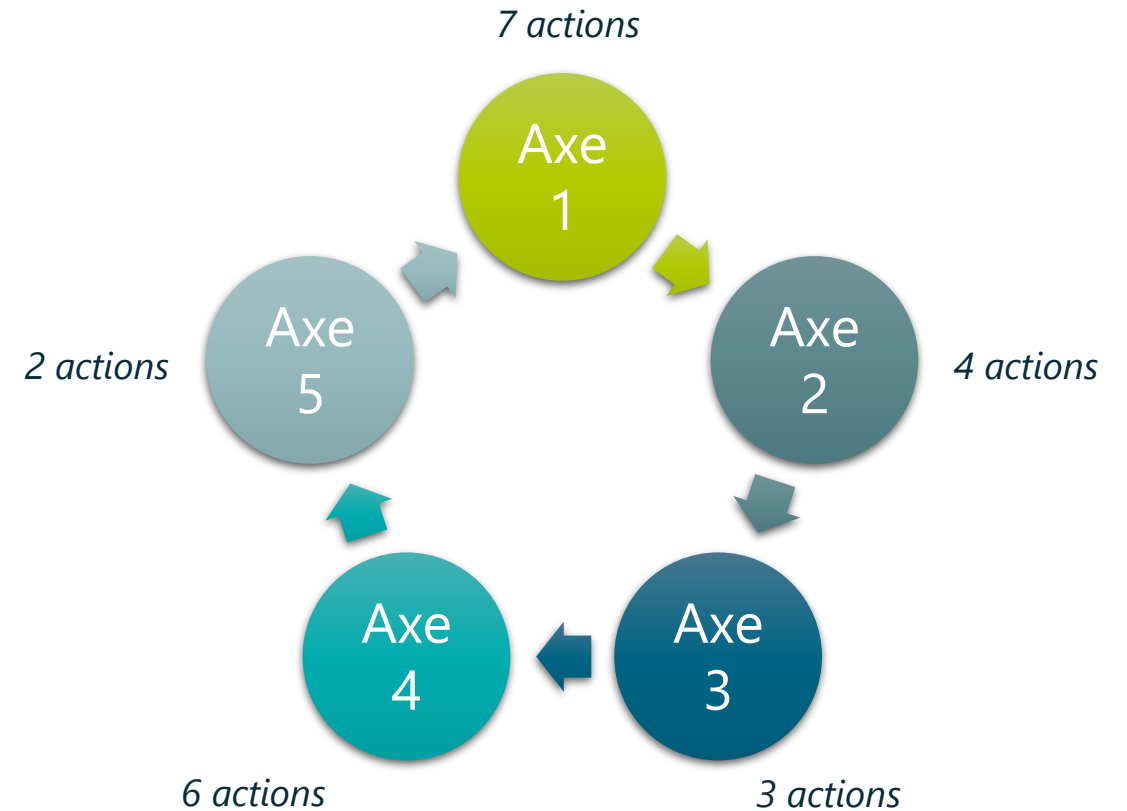
La réalisation de ces PAPI rentre dans le cadre du Plan Vidourle porté par l'EPTB Vidourle :



BILAN DES PRÉCÉDENTS PAPI

PAPI 1 : PAPI de première génération - 5 axes d'intervention - 22 actions - 29,8 M€ - 3 piliers :

- ✓ Mieux retenir l'eau à l'amont : réalisation de bassins de rétention ou retenues collinaires
- ✓ Renforcer les digues existantes qui délimitent les zones d'écoulement dites digues de 1^{er} rang
- ✓ Mieux protéger les zones urbaines et les habitations des écoulements en créant des digues de 2nd rang ou digue de protection rapprochée qui viennent compléter le dispositif des digues de 1^{er} rang
- ❑ Et un grand volet de prévention et culture du risque

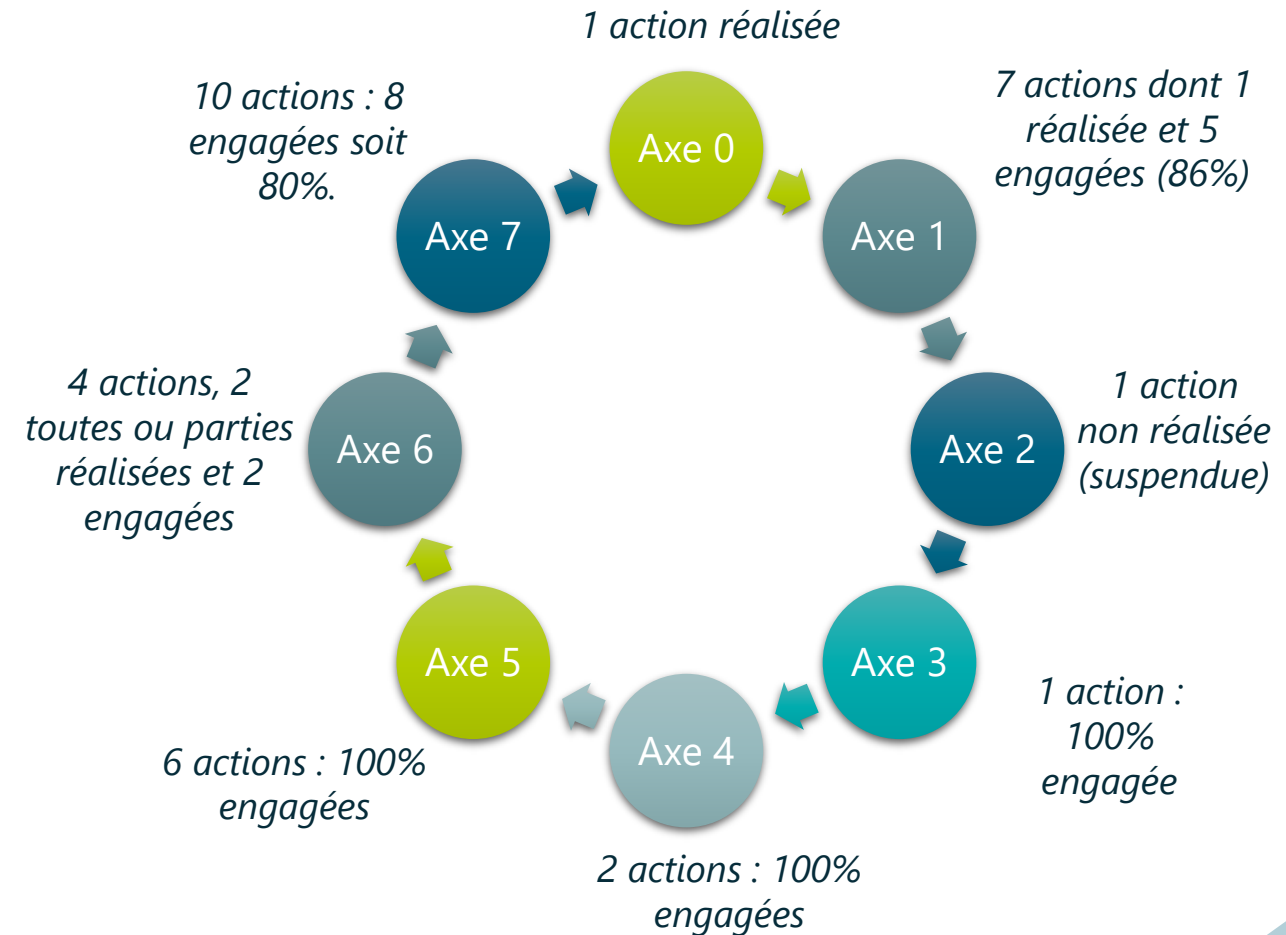


100% des actions engagées ou réalisées
Montant consommé : 34,8 M€

BILAN DES PRÉCÉDENTS PAPI

PAPI 2 labellisé le 12 juillet 2012 – 7 axes d'intervention – 31 actions - montant de 43,7 M€ avec :

- ✓ 1^{er} avenant (2017) modifie l'échéance à fin 2018 afin de tenir compte des évolutions réglementaires de la GEMAPI, l'ajout d'actions, la poursuite des études rive droite
- ✓ 2^{ème} avenant (juillet 2019) : prolongation jusqu'à fin 2020 dans l'objectif de permettre la continuité des actions engagées, finaliser les études en cours et continuer le processus de concertation sur les grands projets d'aménagements prévus au PAPI 3. Montant revu à 25,5 M€



87% des actions engagées ou réalisées
Montant consommé : 15,2 M€ (60%)

.02

PRÉSENTATION DU PAPI 3 VIDOURLE

—
Description du PAPI
Gouvernance du PAPI
Concertation
Diagnostic territorial et enjeux

OBJECTIFS DU PAPI 3

Objectifs



- ✓ Poursuivre les actions relatives à la culture du risque
- ✓ Améliorer la prévision des crues et la surveillance en période d'inondations
- ✓ Assurer la continuité des actions de protection contre les inondations réalisées lors des précédents PAPI et préparer la poursuite des actions dans un PAPI 4
- ✓ Proposer des aménagements suite aux études hydrauliques engagées dans le cadre du PAPI 2
- ✓ Engager un programme de mesures de réduction de la vulnérabilité à l'échelle du bassin



GOVERNANCE DU PAPI

Porteur de projet : EPTB Vidourle, principal maître d'ouvrage du PAPI

Partenaires du projet :

- ✓ Europe
- ✓ Etat
- ✓ Région Occitanie
- ✓ Conseils Départementaux du Gard et de l'Hérault
- ✓ Communes et EPCI
- ✓ Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse
- ✓ *Vont également intervenir : les particuliers (propriétaires de biens), les gestionnaires des infrastructures réseaux, les ASA et les agriculteurs (ressuyage des terres agricoles et gestion de terrains)*

Organes de gouvernance : Comité de pilotage et Comité technique

DIAGNOSTIC TERRITORIAL ET ENJEUX

Les enjeux sont importants au sein du bassin versant du Vidourle :

- ✓ **89 des 95 communes sont exposées** aux inondations du Vidourle et de ses affluents ;
 - ✓ **30% du territoire et 52% de la population se situent en zone inondable** ;
 - ✓ La surface inondable représente environ **42 000 ha** ;
 - ✓ Il existe une forte concentration de **campings** en zone inondable ;
 - ✓ Plus de 7 000 bâtiments d'activités économiques sont situés en zone inondable dans la basse vallée ;
 - ✓ 11 des 15 ICPE se situent en zone inondable ;
 - ✓ Plusieurs kilomètres de routes et de voies ferrées sont en zone inondable, mais compte tenu de leur position sur des remblais, elles ne sont pas toutes submersibles ;
 - ✓ 19 passages à gué ont été jugés comme dangereux sur le territoire
- ❑ Au total, **24 267 bâtiments sont situés en zone inondable sur le bassin versant du Vidourle**, sur les 68 561 bâtiments considérés, majoritairement des habitations. 19 communes ont plus de 10% de leurs bâtiments exposés.

LA CONCERTATION

Objectifs

La concertation a eu lieu tout au long de la procédure PAPI, avec une participation de toutes les communes et EPCI en phase de diagnostic, via l'envoi d'un questionnaire (**39 questionnaires retournés au 31/12/2020**), une collaboration avec les acteurs du territoire (associations, riverains...) et la tenue de **14 réunions avec les partenaires** institutionnels (Cotech, Copil, Focus groupes, réunions spécifiques, rencontres EPCI...)

Une consultation du public a été organisée à **grande échelle du 13 avril au 17 mai 2023** avec la réalisation **d'une plaquette**, la mise à disposition du dossier sur le site internet de l'EPTB, la diffusion au niveau des communes et EPCI et la tenue de **13 permanences sur l'ensemble du bassin**. En plus de ces permanences, **6 réunions avec des acteurs du territoire** ont eu lieu sur cette période.

Résultats

Contributions au PAPI 3	Nombre de questions ou de contributions
Registre de la consultation	26
Mails réceptionnés	33
Courriers	18
Total	77

STRATÉGIE DU PAPI 3 VIDOURLE

■
Présentation de la stratégie
Objectifs majeurs

.03

STRATÉGIE DU PAPI

Fiches actions PAPI 3	Grand objectif SLGRI
4.1 - 4.2 - 5.1 - 5.2 - 5.3 - 5.4 - 5.5 - 5.6 - 5.7 - 5.8 - 5.9 - 5.10 - 7.5 - 7.4	Grand Objectif 1 : Mieux prendre en compte le risque dans l'aménagement et maîtriser le coût des dommages liés à l'inondation
3.3 - 3.4 - 5.11 - 5.12 - 6.1 - 6.2 - 6.3 - 6.4 - 6.5 - 6.6 - 6.7 - 7.1A - 7.1B - 7.1C - 7.1D - 7.1E - 7.2A - 7.2B - 7.3 - 7.4	Grand Objectif 2 : Augmenter la sécurité des populations exposées aux inondations en tenant compte du fonctionnement naturel des milieux aquatiques
1.1 - 1.2 - 1.3 - 1.4 - 1.5 - 1.6 - 1.7 - 1.8 - 2.1 - 3.1 - 3.2 - 3.3 - 3.4	Grand Objectif 3 : Améliorer la résilience des territoires exposés
0.1A - 0.1B - 0.1C - 0.2	Grand Objectif 4 : Organiser les acteurs et les compétences
1.7 - 1.8 - 4.1 - 6.5	Grand Objectif 5 : Développer la connaissance sur les phénomènes et les risques d'inondation

La stratégie du PAPI a été élaborée en s'appuyant sur :

- Les objectifs de la SLGRI et donc des stratégies européennes, nationales... ;
- Les enseignements des précédents PAPI Vidourle ;
- Les constats mis en évidence dans le diagnostic du PAPI.

5 enjeux stratégiques principaux :

- Continuer à améliorer les connaissances et à les diffuser
- Protéger les populations et gérer les écoulements
- Améliorer la gestion de crise
- Sensibiliser et former tous les acteurs
- Surveiller les cours d'eau

PROGRAMME D' ACTIONS DU PAPI 3 VIDOURLE

Présentation du programme d'actions
Actions notables

.04

PRÉSENTATION DU PROGRAMME D' ACTIONS

Objectifs



Le programme d'actions avec pour chaque axe, les fiches-actions : décrivant l'action envisagée, sa justification, les communes concernées, les financeurs, les taux de financement de leur contribution, le calendrier de réalisation...

Résultats



Axes d'intervention PAPI	Nombre d'actions	Coût global
Axe 0 : Animation de la démarche PAPI	4	2 010 000 €
Axe 1 : Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque	8	1 809 960 €
Axe 2 : Surveillance, prévision des crues et des inondations	1	212 000 €
Axe 3 : Alerte et gestion de crise	5	573 000 €
Axe 4 : Prise en compte du risque d'inondation dans l'urbanisme	3	1 080 000 €
Axe 5 : Réduction de la vulnérabilité des biens et des personnes	21	6 473 600 €
Axe 6 : Ralentissement des écoulements	9	1 439 333 €
Axe 7 : Gestion des ouvrages de protection hydrauliques	11	58 864 216 €
TOTAL	62	72 462 109 €

PRÉSENTATION DES ACTIONS PAR AXE

AXE 0

ANIMATION DU PAPI

→ Synthèse

Maître d'ouvrage : EPTB Vidourle
Partenaires associés : Acteurs du bassin
Montant estimé : 2 010 000 euros
Calendrier prévisionnel : 2024 - 2029
Territoire ciblé : Ensemble du bassin versant du Vidourle

→ Résumé

- ✓ Pérennisation des 2 postes existants pour l'animation et la conduite de projet (directeur technique + chargé de mission hydraulique)
- ✓ Création de 2 postes complémentaires (animation, suivi des actions et réduction de la vulnérabilité)
- ✓ Création/pérennisation d'un poste de gestion des ouvrages et suivi du système endigué
- ✓ Préparation dossier poursuite des actions (PAPI 4)

AXE 1

AMELIORATION DE LA CONNAISSANCE ET DE LA CONSCIENCE DU RISQUE

→ Synthèse

Maître d'ouvrage : EPTB Vidourle, CD 30
Partenaires associés : Acteurs du bassin
Montant estimé : 1 809 960 euros
Calendrier prévisionnel : 2024 – 2029
Territoire ciblé : Ensemble du bassin versant

→ Résumé

- ✓ Animer des programmes pédagogiques auprès des scolaires
- ✓ Améliorer la culture du risque avec des repères de crues
- ✓ Etudier la possibilité de créer un espace dédié au risque inondation et à la résilience (maison du risque et du fleuve)
- ✓ Développer et mettre en œuvre une stratégie de Communication
- ✓ Former les élus et les personnels techniques des collectivités

PRÉSENTATION DES ACTIONS PAR AXE

AXE 2 SURVEILLANCE, PRÉVISION DES CRUES ET DES INONDATIONS

Synthèse

Maître d'ouvrage : EPTB Vidourle, ETAT
Partenaires associés : Acteurs du territoire
Montant estimé : 212 000 euros HT
prévisionnel : 2024/2029
Territoire ciblé : Bassin versant

Résumé

- ✓ Etendre le réseau global de prévision et de surveillance
- ✓ Améliorer la connaissance de l'aléa notamment au niveau des ouvrages
- ✓ Améliorer l'alerte et anticiper les débordements

AXE 3 ALERTE ET GESTION DE CRISE

Synthèse

Maître d'ouvrage : EPTB Vidourle/communes/EPCI/CD30
Partenaires associés : Acteurs du territoire
Montant estimé : 573 000 euros HT
Calendrier prévisionnel : 2024 - 2029
Territoire ciblé : Bassin versant

Résumé

- ✓ Améliorer la gestion de crise via les PCS (30/34)
- ✓ Réaliser des plans intercommunaux de Sauvegarde au niveau des EPCI
- ✓ Etudier et mettre en place des barrières au niveau des ouvrages départementaux (CD30)
- ✓ Etudier et mettre en place des barrières au niveau des ouvrages et passages à gué

PRÉSENTATION DES ACTIONS PAR AXE

AXE 4

PRISE EN COMPTE DU RISQUE INONDATION DANS L'URBANISME

Synthèse

Maître d'ouvrage : EPTB Vidourle, ETAT
Partenaires associés : Acteurs du territoire
Montant estimé : 1 080 000 euros HT
prévisionnel : 2024/2029
Territoire ciblé : Bassin versant

Résumé

- ✓ Réaliser des études de zonages pour la prise en compte du risque inondation (débordement/ruissellement) dans les documents d'urbanisme et les démarches d'aménagement du territoire
- ✓ Poursuivre l'élaboration et l'approbation des PPRI

AXE 5

REDUCTION DE LA VULNÉRABILITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES

Synthèse

Maître d'ouvrage : EPTB /Communes/Particuliers/Agriculteurs/
Etat
Partenaires associés : Acteurs du territoire
Montant estimé : 6 473 600 euros HT
Calendrier prévisionnel : 2024 - 2029
Territoire ciblé : Bassin versant

Résumé

- ✓ Réduire la vulnérabilité des établissements publics du territoire
- ✓ Réduire la vulnérabilité des habitations du territoire
- ✓ Réduire la vulnérabilité des activités économiques, des activités agricoles et des hôtelleries de plein air
- ✓ Délocaliser ou exproprier des enjeux
- ✓ Participer à la gestion du ressuyage de la basse plaine du Vidourle

PRÉSENTATION DES ACTIONS PAR AXE

AXE 6 RALENTISSEMENT DES ÉCOULEMENTS

Synthèse

Maître d'ouvrage : EPTB Vidourle, CD 30
Partenaires associés : Acteurs du territoire
Montant estimé : 1 439 333 euros HT
prévisionnel : 2024/2029
Territoire ciblé : Bassin versant

Résumé

- ✓ Etudier des dispositifs de gestion des embâcles au niveau des cours d'eau et des ouvrages hydrauliques
- ✓ Entretien et gérer le bassin de Garonnette
- ✓ Araser la digue de la Jassette et restaurer une zone d'expansion des crues
- ✓ Créer des zones d'expansion des crues au confluentes d'affluents
- ✓ Analyser le cheminement de l'eau en fin de système endigué
- ✓ Actualiser les études réglementaires des barrages

AXE 7 GESTION DES OUVRAGES DE PROTECTION HYDRAULIQUES

Synthèse

Maître d'ouvrage : EPTB Vidourle
Partenaires associés : Acteurs du territoire
Montant estimé : 58 864 216 euros HT
Calendrier prévisionnel : 2024 - 2029
Territoire ciblé : Bassin versant

Résumé

- ✓ Réaliser les aménagements de protection contre les inondations, rive droite et gauche de la basse vallée du Vidourle (ressuyage de la plaine, digues de 1^{er} rang Marsillargues, Saint Laurent d'Aigouze, digues de 2nd rang Lunel et Marsillargues, mesures compensatoires...)
- ✓ Réaliser les digues de 2nd rang de Gallargues et Aimargues
- ✓ Mettre en œuvre les projets d'aménagements proposés dans le cadre du projet d'intérêt commun pour Sommières
- ✓ Préparer les aménagements autour du Cailar avec l'EPTB Vistre

ACTIONS NOTABLES

Axe 1 : Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque



L'objectif dans cet axe est d'améliorer la connaissance et la conscience du risque du grand public, du public scolaire, des acteurs locaux...

Cet axe comprend plusieurs **actions emblématiques** :

- ✓ Animer des programmes pédagogiques auprès des scolaires
- ✓ Améliorer la culture du risque avec des repères de crues
- ✓ Etudier la possibilité de créer un espace dédié au risque inondation et à la résilience (maison du risque et du fleuve)
- ✓ Développer et mettre en œuvre une stratégie de Communication
- ✓ Former les élus et les personnels techniques des collectivités



EXEMPLE : ACTION 1.1

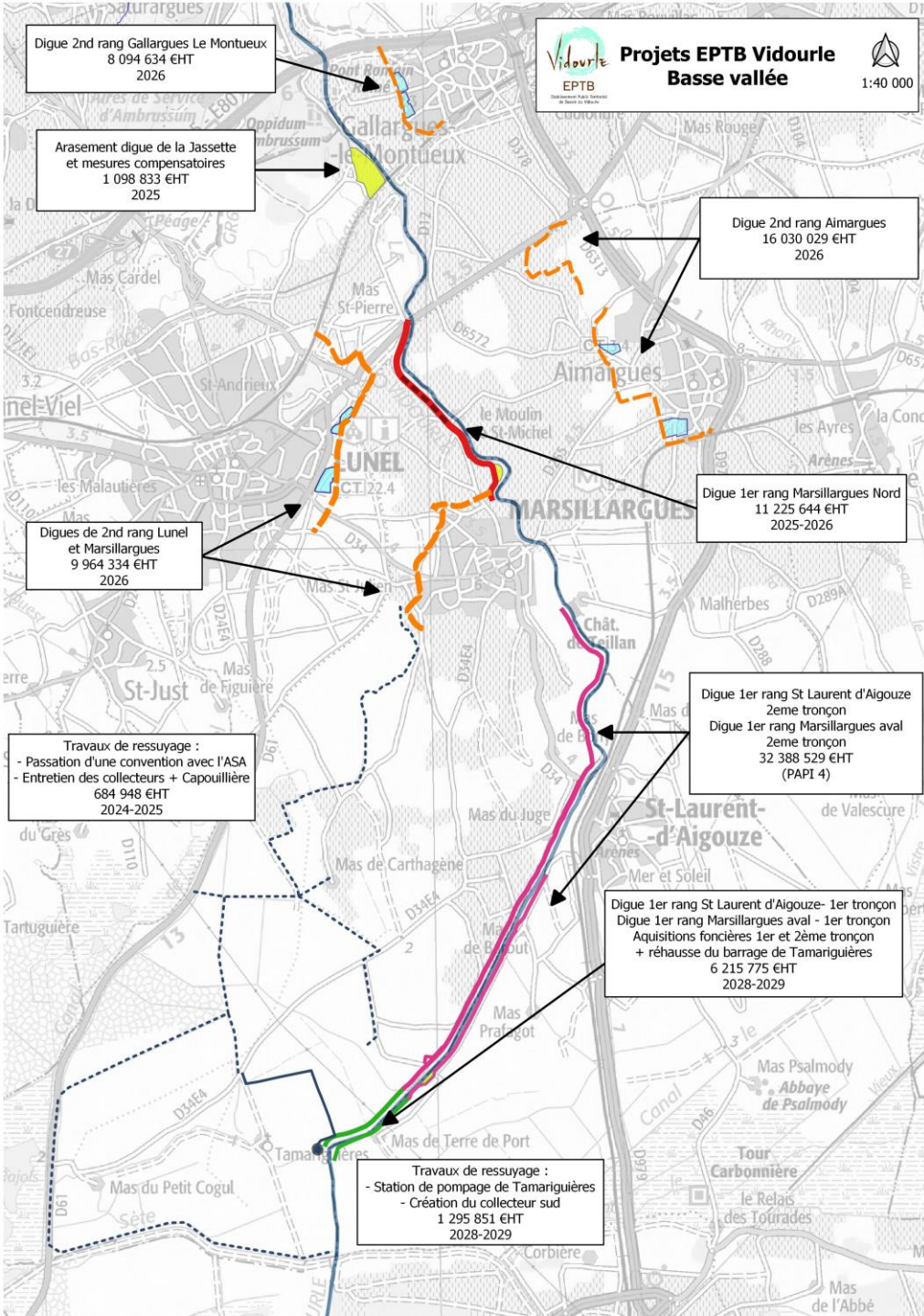
Animer des programmes pédagogiques auprès des scolaires

Synthèse

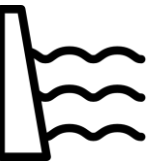
Maître d'ouvrage : EPTB Vidourle
Montant estimé : 1 271 760 € TTC
Calendrier prévisionnel : 2024 - 2029
Territoire ciblé : Ensemble BV (écoles, collèges et lycées)

Résumé

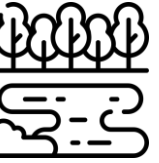
- ✓ Poursuite de l'action sur les écoles élémentaires et les collèges (39 000 élèves; 1 645 animations depuis 2004)
- ✓ Création d'un programme et réalisation de l'animation auprès des lycées
- ✓ Réalisation de supports pédagogiques complémentaires



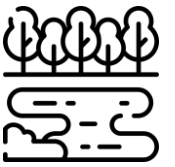
Axe 7 : Gestion des ouvrages de protection hydrauliques



Axe 6 : Ralentissement des écoulements



ACTIONS NOTABLES TRAVAUX BASSE VALLÉE



ACTIONS NOTABLES

L'objectif dans cet axe est de réduire la vitesse et l'intensité des écoulements des cours d'eau, et ce dans le but d'assurer et réduire leur impact sur les ouvrages hydrauliques et de diminuer l'aléa inondation sur le territoire

Cet axe comprend plusieurs **actions emblématiques** :

- ✓ Étude et gestion des embâcles au niveau des cours d'eau et des ouvrages hydrauliques : détermination des sites pour les pièges à embâcles, diagnostic des ouvrages hydrauliques existants, évaluation de l'opportunité de l'implantation de nouveaux pièges
- ✓ Action sur les barrages (Ceyrac, Conqueyrac et La Rouvière) : réalisation d'un programme d'investigations avec un diagnostic approfondi des ouvrages
- ✓ Entretien et surveillance de bassin de rétention : entretien du bassin de la Garonnette par curage, fauchage et visites techniques notamment
- ✓ Créer des zones d'expansion de crue sur la moyenne vallée

EXEMPLE : ACTION 6.4

Araser la digue de la Jassette et restaurer une zone d'expansion de crue

Synthèse



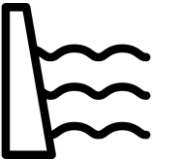
Maître d'ouvrage : EPTB Vidourle
Montant estimé : 1 098 833 €HT
Calendrier prévisionnel : 2024 - 2026
Territoire ciblé : Lunel

Résumé



- ✓ Suppression d'une digue sur 800 mètres et création d'une zone d'expansion des crues au mas de la Jassette
- ✓ Restauration de l'espace de liberté et adaptation des cultures au risque inondation: Plantations agroforestières

ACTIONS NOTABLES



Cet axe participe à la recherche de solutions hydrauliques permettant de jouer un rôle protecteur face aux crues. Il vise à aboutir à la protection des biens et des personnes afin de sécuriser les enjeux, réduire les dommages et favoriser le retour à la normale

Cet axe vise à mettre en place un plan de gestion des ouvrages afin d'optimiser leur entretien ou leur réfection et comporte **plusieurs aménagements hydrauliques phares** :

- ✓ Rive droite du Vidourle : conforter les ouvrages à Marsillargues, création d'une digue de 2nd rang à Marsillargues, création d'une digue de 2nd rang à Lunel, décalage et confortement des digues de 1^{er} rang de Marsillargues et Saint Laurent d'Aigouze, réhausse du barrage de Tamariguières
- ✓ Rive gauche du Vidourle : créer une digue de 2nd rang à Gallargues le Montueux et Aimargues
- ✓ Sommières : mettre en œuvre les aménagements proposés dans le cadre du PICS (Projet d'Intérêt Commun pour Sommières : réalisation de travaux intramuros puis, dans le PAPI 4, réalisation de bassins de rétention amont)

EXEMPLE : ACTION 7.2B

Réaliser les aménagements de la rive gauche du Vidourle – Créer la digue de 2nd rang d'Aimargues

Synthèse



Maître d'ouvrage : EPTB Vidourle
Montant estimé : 16 033 029 €HT
Calendrier prévisionnel : 2024 - 2028
Territoire ciblé : Aimargues

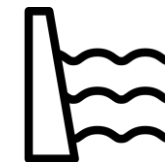
Résumé



- ✓ Implantation de digues de 2nd rang (suite à l'étude de projet engagée)
- ✓ Choix du scénario intermédiaire (qui assure au nord la protection du siège mondial de Royal Canin et permet la protection du centre urbain)
- ✓ Comprend les acquisitions foncières

ACTIONS NOTABLES

Axe 7 : Gestion des ouvrages de protection hydrauliques



EXEMPLE : ACTION 7.3

Mettre en œuvre les aménagements proposés dans le cadre du **Projet d'Intérêt Commun pour Sommières**

Synthèse

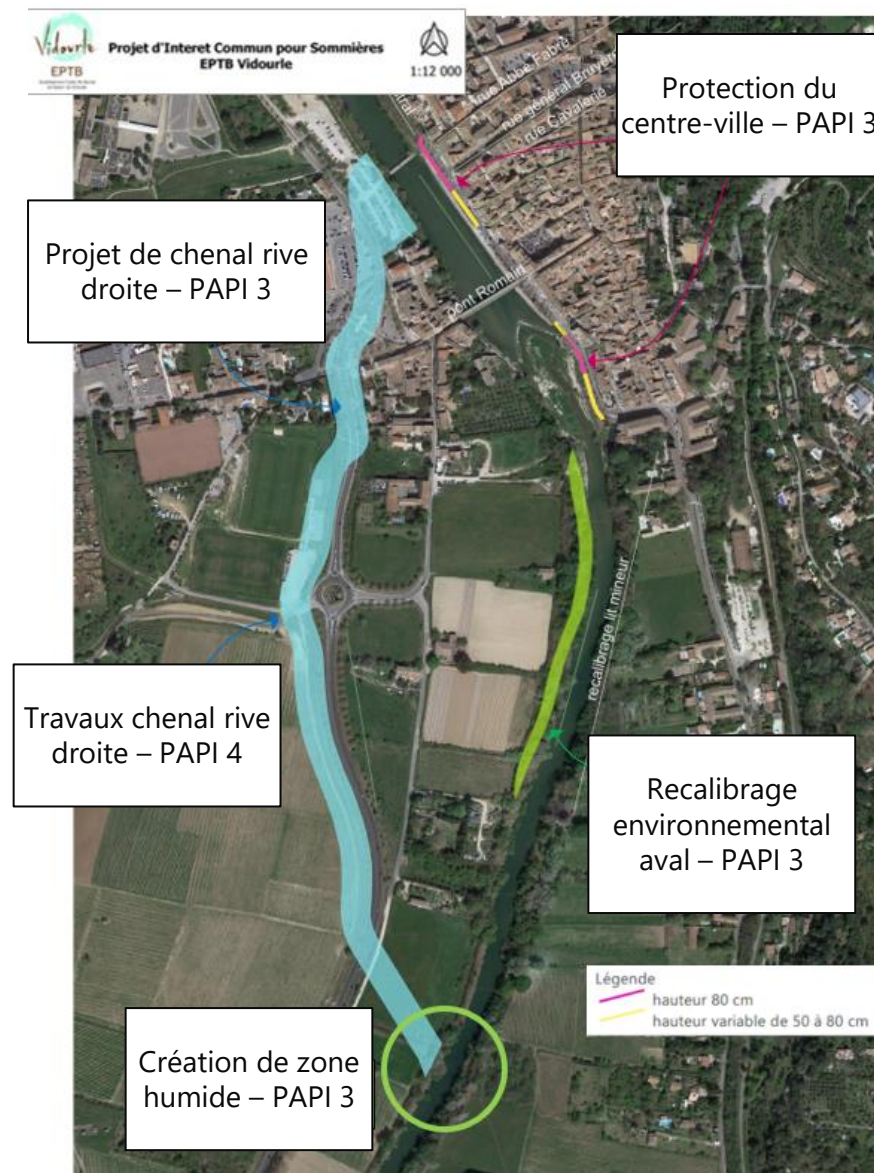


Maître d'ouvrage : EPTB Vidourle
Montant estimé : 4 150 000 €HT
Calendrier prévisionnel : 2024 - 2029
Territoire ciblé : Communes de Sommières et de Villevieille

Résumé



- ✓ Projet de recalibrage environnemental aval (création de zones humides) (acquisition des terrains, projet, autorisations réglementaires, maîtrise d'œuvre et travaux) et de l'opération la protection du centre-ville (création de 2 murets rive gauche et mise en place de clapet sur le réseau pluvial)
- ✓ Projet de chenal : nécessite des études complémentaires (avec une approche urbanistique) > dans le PAPI 3.
- ✓ Travaux prévus dans le PAPI 4
- ✓ Étude complémentaire sur le site identifié pour la rétention amont : évaluer l'impact du barrage du Brestalou sur l'environnement et le monde agricole.



**MERCI POUR
VOTRE ATTENTION**



Barrage de la Rouvière Septembre 2002

Annexes au dossier de présentation

.05

RÉSULTATS DES ACB/AMC

Présentation des ACB/AMC
Résultats majeurs

PRÉSENTATION DES ACB/AMC

Résultats et justification du choix du scénario retenu pour les projets d'aménagement prévus dans le cadre du PAPI Vidourle

Projet d'un montant entre 2 et 5 M€ HT : **ACB**
 Projet d'un montant de plus de 5 M€ HT : **AMC**

Indicateurs synthétiques

Efficacité	Nombre (moyen annuel) d'habitants protégés par le projet	NEMA habitants*	Indicateurs non monétaires
	Rapport du nombre (moyen annuel) d'habitants protégés par le projet sur le nombre (moyen annuel) d'habitants dans la zone inondable en situation de référence	NEMA habitants* / NMAhabitants.Sref	
	Nombre (moyen annuel) d'emplois protégés par le projet	NEMA emplois*	
	Rapport du nombre (moyen annuel) d'emplois protégés par le projet sur le nombre (moyen annuel) d'emplois dans la zone inondable en situation de référence	NEMA emplois* / NMAemplois.Sref	
Coût-efficacité	Rapport des dommages évités (moyens annuels) sur les dommages (moyens annuels) en situation de référence	DEMA / DMA.Sref	Indicateurs monétaires
	Coût (équivalent moyen annuel) du projet par habitant protégé grâce au projet	Cmoy / NEMA habitants	
Efficience	Coût (équivalent moyen annuel) du projet par emploi protégé grâce au projet	Cmoy / NEMA emplois	Indicateurs monétaires
	Valeur Actualisée Nette du projet	VAN	
	Ratio des bénéfices générés par le projet sur le coût du projet	B/C	

Indicateurs élémentaires

Santé humaine	P1	Nombre de personnes habitant en ZI et part communale
	P2	Part des personnes habitant dans des logements de plain-pied en ZI par commune
	P3	Capacités d'accueil des établissements sensibles en ZI
	P4	Part de bâtiments participant directement à la gestion de crise situés en ZI
<i>Autres indicateurs secondaires : S1, S2</i>		
Économie	M1	Dommmages aux habitations
	M2	Dommmages aux entreprises
	M3	Dommmages aux activités agricoles
	M4	Dommmages aux établissements publics
	<i>Autres dommmages monétarisables (dommmages indirects réseaux : M5*)</i>	
	P5	Trafic journalier des réseaux de transport en ZI.
	P6	Part d'entreprises aidant à la reconstruction après une inondation dans les communes exposées
P7	Nombre d'emplois en ZI	
<i>Autre indicateur secondaire : S3</i>		
Environnement	P8	Stations de traitement des eaux usées en ZI : charge journalière entrante en moyenne annuelle
	P9	Déchets : capacités de traitement et de stockage en ZI
	P10	Nombre de sites dangereux en zone inondable
<i>Autre indicateur secondaire S4</i>		
Patrimoine	P11	Nombre de bâtiments patrimoniaux et de sites remarquables en ZI
	<i>Autre indicateur secondaire : S5</i>	
	M6	Coûts d'investissement
	M7	Coûts annuels différés
	M8	Coûts environnementaux



RÉSULTATS MAJEURS

Les aménagements proposés dans le cadre du PAPI 3 Vidourle (pour les axes 6 et 7) sont rentables

2 ACB/AMC étudiées :

- ✓ **Travaux de la basse vallée du Vidourle (rive droite et rive gauche) : le projet global est rentabilisé en 35 ans, soit inférieur à l'horizon 50 ans** attendu par les services de l'Etat. Les gains (VAN) sont de 29.89 M€. **Pour 1€ investi, le projet permet d'éviter 1.37 € de dommages.**
 - ❑ Action 6.4 « Araser la digue de la Jassette et restaurer une zone d'expansion de crue » : araser l'ouvrage et créer une ZEC
 - ❑ Action 7.1a « Travaux de ressuyage de la plaine de Lunel et Marsillargues » : 4^e tracé présente le moins d'impact sur le monde agricole
 - ❑ Action 7.1b « Dignes de premier rang amont de Marsillargues » : solution de secteur de surverse
 - ❑ Action 7.1c « Dignes de second rang de Marsillargues » : V1 est le tracé retenu
 - ❑ Action 7.1d « Dignes de second rang de Lunel »
 - ❑ Action 7.1e « Décalage et confortement de la Digue de premier rang en aval de Marsillargues et Saint Laurent d'Aigouze et réhausse du barrage de Tamariguières »
 - ❑ Action 7.2a « Réaliser les aménagements de la rive gauche du Vidourle – Créer la digue de second rang de Gallargues le Montueux » : tracé de base et digue de second rang la plus proche de la zone protégée retenus
 - ❑ Action 7.2b « Réaliser les aménagements de la rive gauche du Vidourle – Créer la digue de second rang d'Aimargues » : tracé intermédiaire retenu
- ✓ **PICS : les aménagements proposés à court terme dans le cadre du PICS sont rentables en 9 ans.** Cette rentabilité est très satisfaisante et permet **un gain de 12.91 M€.** **Pour 1 € d'investissement, on bénéficie de 2.69 € de dommages évités.**
 - ❑ Le scénario retenu « coût terme » peut être réalisé dans le cadre du PAPI 3. Il comprend des mesures de réduction de la vulnérabilité afin de contrer les incidences négatives dues au projet.

ACTIONS NOTABLES

Axe 5 : Réduction de la
vulnérabilité des biens
et des personnes



**Ambition
forte du
PAPI**

Sur 6 ans

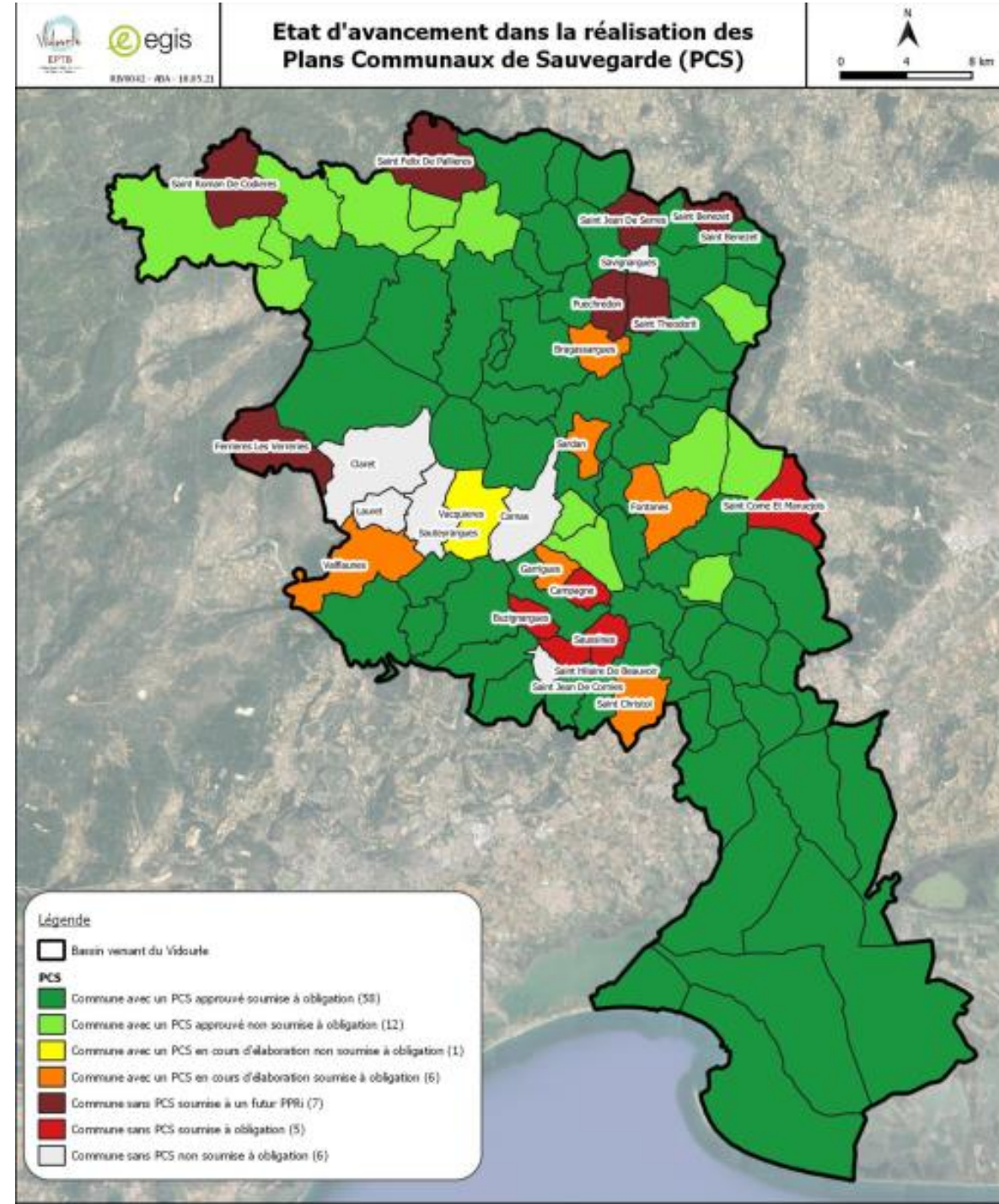
N° Fiche action	Intitulé de l'action	Maitre d'ouvrage	Montant retenu
5.1	Réduire la vulnérabilité des établissements publics – 84 Diagnostics de réduction de la vulnérabilité	EPTB Vidourle	137 800 €HT
5.2	Réduire la vulnérabilité des établissements publics – Travaux sur 16 établissements (20% des diagnostics)	Collectivités	165 000 €HT
5.3	Réduire la vulnérabilité des habitations – 1 700 Diagnostics de réduction de la vulnérabilité	EPTB Vidourle	2 142 420 €TTC
5.4	Réduire la vulnérabilité des habitations – 340 Travaux (20% des diagnostics)	Particuliers	1 713 600 €TTC
5.5	Réduire la vulnérabilité des activités économiques – 50 Diagnostics de réduction de la vulnérabilité	EPTB Vidourle	88 200 €TTC
5.6	Réduire la vulnérabilité des activités économiques – 10 Travaux (20% des diagnostics)	Propriétaires	100 800 €TTC
5.7	Réduire la vulnérabilité des activités agricoles – 20 Diagnostics de réduction de la vulnérabilité	EPTB Vidourle	43 680 €TTC
5.8	Réduire la vulnérabilité des activités agricoles – 4 Travaux (20% des diagnostics)	Agriculteurs / ASA	90 000 €TTC
5.9	Réduire la vulnérabilité des hôtelleries de plein air - Diagnostics de réduction de la vulnérabilité	EPTB Vidourle	65 000 €HT
5.10	Délocaliser et/ou exproprier les enjeux les plus exposés	État	Pour mémoire
5.11	Gérer le ressuyage de la plaine de la Basse vallée du Vidourle	EPTB Vidourle	Pour mémoire
5.12	Réfléchir à une stratégie de réduction de la vulnérabilité du monde agricole par des méthodes douces	EPTB Vidourle	Pour mémoire
SOUS-TOTAL			6 473 600 €

La quasi-totalité des communes du bassin versant du Vidourle disposent d'un PCS, soit la quasi-totalité des communes concernées par un PPRi (prescrit ou approuvé). A ce jour, et selon les données disponibles :

* **70 communes disposent d'un PCS réalisés** (parfois en révision) ou se sont engagées dans cette démarche (7). En revanche, **seules 46 des 95 ont disposent d'un PCS réalisé ou révisé depuis moins de 5 ans**. Au moins, 24 PCS seraient donc à réviser.

* **5 communes ne disposent pas de ce document** alors qu'il est obligatoire : Buzignargues, Campagne, Saint Côme et Maruéjols, Saint Hilaire de Beauvoir, Saussines.

De plus, il sera important de prendre en compte la future approbation du PPRi de la Haute Vallée. Ainsi, 8 communes seraient concernées par le besoin de réalisation leur PCS : Ferrières les Verreries, Puechredon, Saint Bénézet, Saint Felix de Pallières, Saint Jean de Serres, Saint Roman de Codières, Saint Théodorit, Savignargues.



Scénarios

Aménagement hydraulique	Scénario court terme (sc 11)	Scénario moyen terme (sc 10)	Scénario long terme (sc 13)	Scénario t long term (sc 12)
Protection centre-ville	X	X	X	X
Recalibrage aval	X	X	X	X
Chenal rive droite		X	X	X
1 Barrage amont sur le Brestalou : ouvrage le plus efficient. Il participe à hauteur de 70% à l'écrêtement des crues objectifs.			X	X
1 Barrage amont sur le Crespenou				X



X Etudes complémentaires prévues dans le cadre du PAPI 3

 Perspective plus lointaine

	Actuel	Scénario court terme : protection centre-ville + recal (Scénario11)	Scénario moyen terme protection centre-ville + chenal + recal (Scénario 10)	Scénario long terme protection centre-ville + chenal + recal + barrage du Brestalou uniquement (Scénario 13)	Scénario très long terme protection centre-ville + chenal + recal + 2 barrages (Scénario 12)
Investissement + foncier		4 M €HT	14.1 M €HT	23 M €HT	27 M €HT
Protection jusqu'à...	4/5 ans	5 /10 ans	~ 10 ans	10 ans / 2014	10 /20 ans
Ligne d'eau	> 80 cm centre-ville et place des aires	10 ans : - 17 cm 2002 : - 25 / - 30 cm Petit effet négatif en aval	10 ans : - 35/40 cm 2002 : - 30 / - 50 cm Petit effet négatif en aval	10 ans : 40 / 50 cm et centre-ville hors d'eau 2002 : - 80 / - 90 cm	10 ans : 52 / 62 cm et centre-ville hors d'eau 2002 : - 100 / - 78 cm
enjeux	10 ans : 285 bâtis 2002 : 984 bâtis	10 ans : -43 (-15%) 2002 : -50 (-5%)	10 ans : -60 (-20%) 2002 : -75 (-8%)	10 ans : -260 (-92%) 2002 : -108 (-11%)	10 ans : -98 % 2002 : -13%
ACB	165 habitant (moy / an) 50 emplois (moy / an)	POSITIVE 52 hab protégés 17 emplois protégés Réduction 28% du CMA	POSITIVE 73 hab protégés 24 emplois protégés Réduction 42% du CMA	POSITIVE 86 hab protégés 28 emplois protégés Réduction 52% du CMA	NEGATIVE 96 hab protégés 30 emplois protégés Réduction 56% du CMA

Scénarios - Conclusion

Aménagement hydraulique	Scénario court terme (sc 11)	Scénario moyen terme (sc 10)	Scénario long terme (sc 13)	Scénario très long terme (sc 12)
Protection centre-ville	X	X	X	X
Recalibrage aval	X	X	X	X
Chenal rive droite		X	X	X
1 Barrage amont sur le Brestalou : ouvrage le plus efficace. Il participe à hauteur de 70% à l'écrêtement des crues objectifs.			X	X
1 Barrage amont sur le Crespenou				X

X Etudes complémentaires prévues dans le cadre du PAPI 3

 Perspective plus lointaine

Les points clefs de la stratégie d'aménagement proposée:

- ✓ *Une stratégie efficace pour les crues 10/20 ans*
- ✓ *Une stratégie évolutive qui se concentre dans un premier temps sur les actions les plus simples à réaliser dans la traversée de Sommières, avant de s'enrichir d'actions plus ambitieuses sur le temps long, sur Sommières, puis à l'échelle de l'ensemble du bassin versant amont*
- ✓ *Une stratégie déclinée dans le PAPI 3 qui intègre le scénario court terme et les compléments d'études nécessaires pour aboutir au scénario long terme*